



INVITATION FESTIVAL ARTSCÈNE À GAND 2019

1. OBJECTIFS DU FESTIVAL

- Le festival est le moment par excellence pour vivre un bain de langue française.
- Le festival est aussi le lieu de rencontres et d'échanges au-delà des frontières. Car à chaque édition, troupes belges et étrangères se rencontrent. La communication est authentique, prenant sa source dans le vécu. C'est aller vers l'autre, apprendre à le connaître et à le comprendre. C'est échanger et s'enrichir et se faire des amis à vie.

2. PUBLIC CIBLE

- Des jeunes du secondaire (13-18 ans) ayant le français comme langue étrangère.
- 15 élèves par troupe maximum (et 2 encadrants).

Chaque troupe est encadrée par 2 adultes qui sont responsables de leurs élèves-acteurs tout au long du festival. Ils veillent à ce qu'ils soient présents, respectent le règlement et le planning du festival et qu'ils ne nuisent pas à l'ambiance.

3. DATES

Arrivée: Mercredi 1 mai 2019
Départ: Dimanche matin 5 mai 2019



4. CONTENU DU FESTIVAL

Chaque troupe présente son **spectacle de 40 minutes (maximum) en français** et va voir les spectacles des autres troupes invitées.

Les festivaliers (jeunes comme encadrants) s'engagent aussi à participer :

- aux forums où l'on analyse le(s) spectacle(s) qui vien(nen)t d'être joué(s)
- aux ateliers de formation (6 heures)
- à un moment spécial qui rassemble toutes les troupes du festival
- à la rédaction d'articles pour un journal
- à la soirée festive de clôture (samedi soir)

Le festival Artscène étant un festival thématique, le thème retenu pour cette année 2019 est « **Exploration** ». Votre travail illustrera donc dans la mesure du possible ce thème très général.

5. LIEUX DU FESTIVAL

Théâtre Tinnenpot ∞ Tinnenpotstraat 21 ∞ 9000 Gent

- Les activités du festival se déroulent au théâtre Tinnenpot et dans différents lieux autour du théâtre.
- Les spectacles peuvent se dérouler dans deux salles différentes: une salle de théâtre classique (à l'italienne) et une salle de théâtre plus spéciale (un cirque). Les deux salles disposent d'installations son et lumière.
- Les organisateurs du festival se réservent le droit d'attribuer les différentes salles de spectacle aux différentes troupes.

6. HÉBERGEMENT ET REPAS

- Les jeunes et les encadrants seront logés dans des auberges de jeunesse ou des hôtels aux alentours.
- Roeland se réserve le droit de remplir les chambres au maximum et donc de mélanger les groupes et les nationalités. Nous ne mélangerons pas filles et garçons.
- Les groupes prennent le petit déjeuner dans les auberges, déjeunent à midi au Tinnenpot (sandwichs) et le soir dans un restaurant des environs (repas chaud).
- Les encadrants doivent mentionner lors de l'inscription définitive le nombre de végétariens, de personnes ayant une allergie etc. de leur groupe.
- Le mercredi soir du 1er mai un repas est prévu à l'auberge de jeunesse, suivi d'une première mise au point avec les responsables du festival.

7. ASSURANCES

- Tous les participants, jeunes et encadrants, doivent impérativement être couverts par une assurance maladie et accident.
- L'enseignant doit avoir en sa possession les attestations d'assurance.

8. INFORMATION FINANCIÈRE

Frais d'inscription au festival: 180 euros par personne (élèves, enseignants, chauffeurs)

- Nous vous demandons de limiter le nombre de participants à 15 et le nombre d'accompagnateurs à 2 personnes. Au cas où vous seriez plus nombreux, toutes les personnes en surplus payeront 50€ en plus par personne.
- Dans ces frais sont compris: 4 nuitées, pension complète (4 petits déjeuners, 3 déjeuners, 4 dîners) et la participation à toutes les activités du festival.
- Les frais de voyage de la troupe (enseignants et jeunes) ne sont pas compris.
- 50% des frais d'inscriptions devront être payés après réception d'une facture sur le compte 448-7503101-55 de Roeland avant fin janvier. Cet acompte est non-remboursable et nous donne la possibilité, en cas de désistement de votre groupe (ou d'une partie de votre groupe) de payer des réservations non-remboursables que nous avons faites auprès des hôtels et des restaurants.
- Au mois de mars la deuxième partie de la facture sera envoyée. A cette date, la liste de chaque groupe (encadrants compris) sera considérée comme définitive.

9. COMMENT S'INSCRIRE

- **Créez votre profil sur scholen.roeland.be et faites votre demande en ligne**
- Avez-vous des questions : contactez barbara@roeland.be

